



COMPTE-RENDU DE REUNION N°20

Du Lundi 14 Mai 2018

COMMUNE DE VAUDEVILLE

Travaux d'assainissement – Lot n°1 et n°2 – Réseaux de collecte et de transport des eaux usées et création d'une unité de traitement

Intervenants	Responsables	Téléphone Courriel	P : Présent A : Absent E : Excusé	Convité prochaine réunion
Maître de l'Ouvrage Commune de Vaudeville Mairie de Vaudeville 2, Route de Xirocourt 54 740 VAUDEVILLE	M. le Maire Vincent STOLL 1 ^{ier} Adjoint Daniel MARCHAND	T : 03.83.52.49.12. P : 07.83.84.54.01. P : 06.86.59.76.27. mairie.vaudeville54@wanadoo.fr	E P	X X
Maîtrise d'œuvre EVI - Agence Vosges BP 31087 57, chemin de Failloux 88 052 - EPINAL cedex 9	Julien LAURENT Olivier CANAT	T : 03.29.29.13.05. P : 06.35.17.66.52. P : 07.77.68.80.14. evi88@evi-sge.fr	E P	X
Titulaire Marche LOT N° 1 STPI 4, Rue du Haut de la Plaine Z.I. du Peuxy 88 200 SAINT NABORD	M. OUGER M. POULET	T : 03.29.25.54.18. F : 03.29.25.75.78. P : 06.76.72.68.39. P : 06.20.95.18.22. stpi88@stpi-sge.fr	P P	X X
Titulaire Marche LOT N° 2 SADE 23, Chemin de la Petite Ile BP 52 009 57 054 METZ Cedex 02	Jérémy PIQUET	T : 03.87.31.69.00. P : 06.46.01.61.61. Piquet.jeremy@sade-cgth.fr	P	X
Entreprise contrôles extérieurs MALEZIEUX Agence de Vincey ZA du Patis des Saules 88 450 VINCEY	Michel PHILIPPE	P : 06.22.11.37.02 m.philippe@malezieux.com	E	X
Assistant au Maître de l'Ouvrage Conseil Départemental de Meurthe et Moselle 48, Esplanade Jacques Baudot C.O. 900 19 54 035 NANCY Cedex	Hugues Barbier	T : 03.83.94.50.05 hbarbier@departement54.fr	E	X
AGENCE DE L'EAU RHIN MEUSE Route de Lessy - ROZELLIEURES BP 300019 57161 MOULINS LES METZ	Thibault RACHER	T : 03.87.34.47.71. thibault.racher@eau-rhin-meuse.fr	E	X
DITAM - VEZELISE	M.DESOUSA	pdesousa@departement54.fr	E	X

Objet de la réunion : Réunion de chantier

Avancement

- Lot n°1 :
 - Les préparations de chaussée pour les réfections de fouilles en bicouche et enrobé sont en cours de réalisation.
- Lot n°2 :
 - La pose des réseaux interne est terminée au niveau du premier étage.
 - La pose des drains en fond de premier étage est terminée.
 - La pose des réseaux interne est en cours au niveau du deuxième étage



Planning

- STPI :
 - **Semaine 21** :
 - Fin des réfections de fouilles et de chaussées sur l'ensemble des travaux,
- SADE :
 - **Semaine 21** :
 - Poursuite de la pose des réseaux internes,
 - Pose de la Chasse du second étage,
 - Remplissage des bassins,
 - Reprise du talus entre les deux bassins.

Action à mener

- **E.V.I.** :
 - E.V.I. informe les entreprises qu'aucune intervention de sous-traitant ne sera possible avant que celui-ci soit accepté par la Commune.
- **Commune de Vaudeville** :
 - Sans Objet

- **Lot N°1 STPI :**

- Suite à la remarque de la Commune sur la fuite d'eau après compteur de l'habitation située au 22 rue de Leveuille, STPI est intervenue ce jour pour réparer cette fuite (changement des joints avant et après compteurs).



- Rappel :

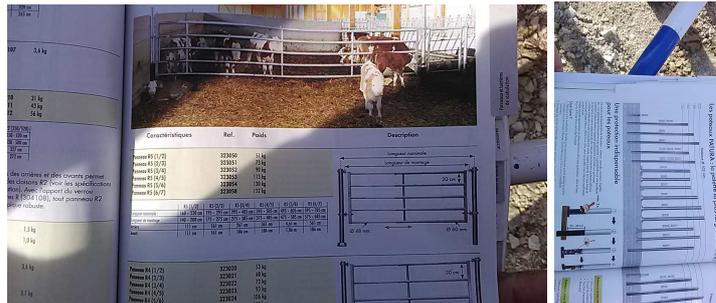
- Suite à la demande de la Commune STPI réalisera une plateforme en GNT le long de la place devant le cimetière.



- Suite à la demande de la Commune, STPI réalisera les reprises suivantes comme vu en réunion :
 - La reprise de la fouille devant le n°15 Rue de Villers sera réaliser en bicouche,
 - Le Carrefour avec la ruelle des Chenevières sera repris en bicouche sur environ 3 ml,
 - La place de l'Eglise sera reprise en bicouche pleine largeur jusqu'au niveau de l'habitation n°9 (Grille),
 - Au niveau du n°4 Rue de l'Eglise, l'accotement de la rue sera repris en calcaire sur une bande d'un mètre de large,
 - Devant la Mairie, la fouille sera reprise en bicouche,
 - Au niveau du n°22 Rue de Lebeuille l'entrée riveraine et l'apport du pont seront repris en bicouche,
 - Dans la rue des Clérons, la reprise de voirie se fera jusqu'à la délimitation avec l'enrobé, les deux grilles existantes seront remises à niveau,
 - Dans la Ruelle des Gondals, la fouille sera reprise en enrobés,

- **Lot N°2 SADE :**

- Comme vu ce jour en réunion la ZRV sera reprise suivant les remarques de la Commune.
- Rappel :
 - Comme demandé par la Commune, la SADE fournira et installera la barrière pour le parc de l'agriculteur. Il s'agit d'une barrière amovible et réglable à 5 barreaux (dimensions Ar 4.61 ml / Av 1,86 ml) y compris poteaux d'ancrage à sceller suivant les références ci-dessous.



- SADE viendra reprendre le talus entre les deux bassins afin de diminuer la pente de celui-ci.
- Suite à la demande de l'agriculteur propriétaire du terrain à côté de la station, SADE viendra placer le réseau d'évacuation des eaux entre le troisième et le quatrième poteau de la clôture agricole (un piquetage sera réalisé par l'agriculteur).
- EVI rappel à SADE qu'une attention particulière sera porté aux points d'arrêts suivants :
 - Etanchéité de la bâche à contrôler avant et après le remplissage des lits,
 - Mesures de la surface des lits une fois le terrassement terminé,
 - Réalisation d'une analyse granulométrique en carrière et à l'arrivée des camions.

Situation

- Chaque situation mensuelle sera mise en validation informatique à EVI avant tout envoi par courrier.

Coordination sécurité

- Sans objet.

Contrôles de conformité

- MALEZIEUX programmera une intervention pour le contrôle de la granulométrie des matériaux de remplissage. (Les sacs sont entreposés au niveau de la place du cimetière).
- La programmation de toute intervention doit faire l'objet d'une prise de rendez-vous préalable avec les responsables de chantier des entreprises et une information par email à EVI (evi88@evi-sge.fr).
- Sous 72h maximum, un rapport provisoire d'intervention doit être envoyé par email à EVI et aux entreprises

Prochaine réunion

Lundi 28 Mai 2018 à 9h30 sur le chantier de la STEP

Personnes conviées : cf. page de garde du présent compte-rendu

Le Maître d'œuvre
Olivier CANAT

E.V.I.

ESPACE DE VIE INGENIERIE

57 Chemin Caillon - BP 31087

88052 EPINAL Cedex 9

Tél. 03 29 29 13 05

Email: evi88@orange.fr

SAS au capital de 300 000 €

Sans observations écrites dans un délai de 5 jours, le présent compte-rendu est supposé accepté par chacun.

Ce compte-rendu est établi et diffusé par E.V.I

Date de diffusion : 22/05/2018



COMPTE-RENDU DE REUNION N°20

Du Lundi 14 Mai 2018

COMMUNE DE VAUDEVILLE

Travaux d'assainissement – Lot n°1 et n°2 – Réseaux de collecte et de transport des eaux usées et création d'une unité de traitement

Intervenants	Responsables	Téléphone Courriel	P : Présent A : Absent E : Excusé	Convité prochaine réunion
Maître de l'Ouvrage Commune de Vaudeville Mairie de Vaudeville 2, Route de Xirocourt 54 740 VAUDEVILLE	M. le Maire Vincent STOLL 1 ^{ier} Adjoint Daniel MARCHAND	T : 03.83.52.49.12. P : 07.83.84.54.01. P : 06.86.59.76.27. mairie.vaudeville54@wanadoo.fr	E P	X X
Maîtrise d'œuvre EVI - Agence Vosges BP 31087 57, chemin de Failloux 88 052 - EPINAL cedex 9	Julien LAURENT Olivier CANAT	T : 03.29.29.13.05. P : 06.35.17.66.52. P : 07.77.68.80.14. evi88@evi-sge.fr	E P	X
Titulaire Marche LOT N° 1 STPI 4, Rue du Haut de la Plaine Z.I. du Peuxy 88 200 SAINT NABORD	M. OUGER M. POULET	T : 03.29.25.54.18. F : 03.29.25.75.78. P : 06.76.72.68.39. P : 06.20.95.18.22. stpi88@stpi-sge.fr	P P	X X
Titulaire Marche LOT N° 2 SADE 23, Chemin de la Petite Ile BP 52 009 57 054 METZ Cedex 02	Jérémy PIQUET	T : 03.87.31.69.00. P : 06.46.01.61.61. Piquet.jeremy@sade-cgth.fr	P	X
Entreprise contrôles extérieurs MALEZIEUX Agence de Vincey ZA du Patis des Saules 88 450 VINCEY	Michel PHILIPPE	P : 06.22.11.37.02 m.philippe@malezieux.com	E	X
Assistant au Maître de l'Ouvrage Conseil Départemental de Meurthe et Moselle 48, Esplanade Jacques Baudot C.O. 900 19 54 035 NANCY Cedex	Hugues Barbier	T : 03.83.94.50.05 hbarbier@departement54.fr	E	X
AGENCE DE L'EAU RHIN MEUSE Route de Lessy - ROZELLIEURES BP 300019 57161 MOULINS LES METZ	Thibault RACHER	T : 03.87.34.47.71. thibault.racher@eau-rhin-meuse.fr	E	X
DITAM - VEZELISE	M.DESOUSA	pdesousa@departement54.fr	E	X

Objet de la réunion : Réunion de chantier

Avancement

- Lot n°1 :
 - Les préparations de chaussée pour les réfections de fouilles en bicouche et enrobé sont en cours de réalisation.
- Lot n°2 :
 - La pose des réseaux interne est terminée au niveau du premier étage.
 - La pose des drains en fond de premier étage est terminée.
 - La pose des réseaux interne est en cours au niveau du deuxième étage



Planning

- STPI :
 - **Semaine 21** :
 - Fin des réfections de fouilles et de chaussées sur l'ensemble des travaux,
- SADE :
 - **Semaine 21** :
 - Poursuite de la pose des réseaux internes,
 - Pose de la Chasse du second étage,
 - Remplissage des bassins,
 - Reprise du talus entre les deux bassins.

Action à mener

- **E.V.I.** :
 - E.V.I. informe les entreprises qu'aucune intervention de sous-traitant ne sera possible avant que celui-ci soit accepté par la Commune.
- **Commune de Vaudeville** :
 - Sans Objet

- **Lot N°1 STPI :**

- Suite à la remarque de la Commune sur la fuite d'eau après compteur de l'habitation située au 22 rue de Leveuille, STPI est intervenue ce jour pour réparer cette fuite (changement des joints avant et après compteurs).



- Rappel :

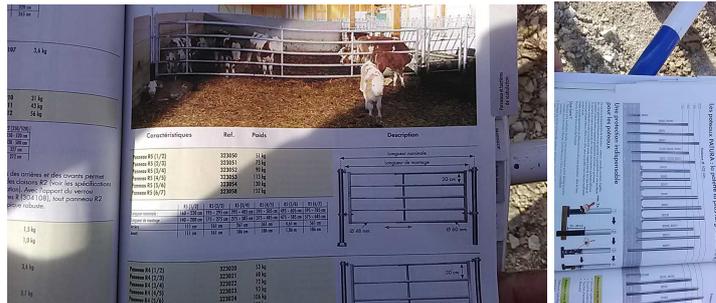
- Suite à la demande de la Commune STPI réalisera une plateforme en GNT le long de la place devant le cimetière.



- Suite à la demande de la Commune, STPI réalisera les reprises suivantes comme vu en réunion :
 - La reprise de la fouille devant le n°15 Rue de Villers sera réaliser en bicouche,
 - Le Carrefour avec la ruelle des Chenevières sera repris en bicouche sur environ 3 ml,
 - La place de l'Eglise sera reprise en bicouche pleine largeur jusqu'au niveau de l'habitation n°9 (Grille),
 - Au niveau du n°4 Rue de l'Eglise, l'accotement de la rue sera repris en calcaire sur une bande d'un mètre de large,
 - Devant la Mairie, la fouille sera reprise en bicouche,
 - Au niveau du n°22 Rue de Lebeuille l'entrée riveraine et l'apport du pont seront repris en bicouche,
 - Dans la rue des Clérons, la reprise de voirie se fera jusqu'à la délimitation avec l'enrobé, les deux grilles existantes seront remises à niveau,
 - Dans la Ruelle des Gondals, la fouille sera reprise en enrobés,

- **Lot N°2 SADE :**

- Comme vu ce jour en réunion la ZRV sera reprise suivant les remarques de la Commune.
- Rappel :
 - Comme demandé par la Commune, la SADE fournira et installera la barrière pour le parc de l'agriculteur. Il s'agit d'une barrière amovible et réglable à 5 barreaux (dimensions Ar 4.61 ml / Av 1,86 ml) y compris poteaux d'ancrage à sceller suivant les références ci-dessous.



- SADE viendra reprendre le talus entre les deux bassins afin de diminuer la pente de celui-ci.
- Suite à la demande de l'agriculteur propriétaire du terrain à côté de la station, SADE viendra placer le réseau d'évacuation des eaux entre le troisième et le quatrième poteau de la clôture agricole (un piquetage sera réalisé par l'agriculteur).
- EVI rappel à SADE qu'une attention particulière sera porté aux points d'arrêts suivants :
 - Etanchéité de la bâche à contrôler avant et après le remplissage des lits,
 - Mesures de la surface des lits une fois le terrassement terminé,
 - Réalisation d'une analyse granulométrique en carrière et à l'arrivée des camions.

Situation

- Chaque situation mensuelle sera mise en validation informatique à EVI avant tout envoi par courrier.

Coordination sécurité

- Sans objet.

Contrôles de conformité

- MALEZIEUX programmera une intervention pour le contrôle de la granulométrie des matériaux de remplissage. (Les sacs sont entreposés au niveau de la place du cimetière).
- La programmation de toute intervention doit faire l'objet d'une prise de rendez-vous préalable avec les responsables de chantier des entreprises et une information par email à EVI (evi88@evi-sge.fr).
- Sous 72h maximum, un rapport provisoire d'intervention doit être envoyé par email à EVI et aux entreprises

Prochaine réunion

Lundi 28 Mai 2018 à 9h30 sur le chantier de la STEP

Personnes conviées : cf. page de garde du présent compte-rendu

Le Maître d'œuvre
Olivier CANAT

E.V.I.

ESPACE DE VIE INGENIERIE

57 Chemin Caillon - BP 31087

88052 EPIVAL Cedex 9

Tél. 03 29 29 13 05

Email: evi88@orange.fr

SAS au capital de 300 000 €

Sans observations écrites dans un délai de 5 jours, le présent compte-rendu est supposé accepté par chacun.

Ce compte-rendu est établi et diffusé par E.V.I

Date de diffusion : 22/05/2018